



# Accompagner et former les agents techniques

Fiche technique Refuges LPO n°10



## Objectif

Depuis plus de cinquante ans, le métier de jardinier n'a cessé d'évoluer. Les anciennes et les nouvelles générations se croisent et les formations reçues par chacun se complètent ou se contredisent. Pour mieux appréhender ces changements, il est important de prendre du recul sur le métier de jardinier et plus largement sur la société elle-même, davantage sensibilisée aux enjeux environnementaux.

On peut alors trouver des arguments concrets et rassurer ainsi les jardiniers sur l'évolution de leur métier tout en leur donnant des perspectives pour la suite de leur carrière. Evidemment, ce changement ne peut s'opérer sans avoir recours à la formation, maillon essentiel pour mettre en place une démarche zéro phyto et maîtriser ainsi les nouveaux modes de gestion écologique.

Évolution du métier de jardinier	Évolution de l'espace vert
<p><b>1950</b> Un technicien du fleurissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Culture du fleurissement</li> <li>■ Arrosage important</li> <li>■ Formations horticoles</li> <li>■ Utilisation massive des phytosanitaires = nature contrôlée, pas de place à la végétation spontanée</li> </ul>  <p>Jardin tondu ornemental © Stephen Mills</p>
<p><b>1990</b> Un métier en mutation : Un jardinier plus protégé des phytosanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prise de conscience des impacts des phytosanitaires (santé, environnement)</li> <li>■ Renforcement des normes sur les EPI</li> <li>■ Apparition de nouvelles pratiques : gestion différenciée</li> </ul>  <p>Désherbage chimique © Sharon Dowdy</p>
<p><b>2010</b> Le nouveau métier de jardinier : Un spécialiste des espaces verts</p> <p>Acteur, éducateur et connaisseur de la nature</p>	<p><b>Nouveau cadre réglementaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Baisse du nombre d'autorisations de mise sur le marché pour les phytosanitaires</li> <li>■ Loi Labbé</li> </ul>  <p>Fauche tardive © Gilles Clément</p>
<p><b>2017</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fin d'utilisation des phytosanitaires dans les espaces publics</li> </ul>

Ce tableau présente les 4 axes indispensables pour accompagner au mieux les agents dans la mise en place d'une démarche zéro phyto. Ces 4 axes ne constituent pas une démarche en soi mais peuvent être intégrés dans les méthodes de travail des jardiniers. Pour plus d'informations sur la démarche zéro phyto, se référer à la fiche 1.

<b>ÉCHANGER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Travailler en concertation avec les agents dès le lancement de la démarche zéro phyto</li> <li>■ Réaliser un bilan annuel avec chaque agent pour connaître ses difficultés, ses remarques,...</li> <li>■ Ajuster de manière collective le plan de gestion en fonction des bilans</li> </ul> <p><b>Permet à chacun de se sentir inclus dans la démarche, d'être bien connecté au projet.</b></p>
<b>FORMER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utilisation de nouveaux outils, de nouvelles machines</li> <li>■ Techniques alternatives aux produits phytosanitaires (paillage,...)</li> <li>■ Connaissance de la biodiversité (avifaune, reptiles, flore, insectes,...)</li> </ul>
<b>MANAGER</b>	<p>Réorganiser le travail des agents (rotations régulières des équipes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ pour savoir manier tous les outils et maîtriser toutes les techniques alternatives</li> <li>■ pour limiter la pénibilité de certaines méthodes</li> <li>■ pour empêcher la monotonie et augmenter l'intérêt des agents</li> </ul>
<b>VALORISER</b>	<p>Présenter aux jardiniers les nouvelles compétences qu'ils vont développer, leur nouveau rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ médiateur entre les citoyens et la collectivité ou l'entreprise</li> <li>■ éducateur à l'environnement auprès du public</li> <li>■ ambassadeur de la nature,...</li> </ul> <p><b>Le jardinier traduit la décision prise par sa direction sur les espaces verts qui lui sont confiés.</b></p>

## COMPAMED ZNA :

**Le programme « Comparaison des méthodes de désherbage utilisées en zones non agricoles »** présente une évaluation globale des différentes techniques de désherbage. Ce programme permet entre autre une auto-évaluation pour connaître l'impact des méthodes utilisées sur un site (santé, gestion des équipes, coûts, impacts environnementaux...). Il permet également de faire son choix parmi plusieurs méthodes alternatives au désherbage chimique. Ce programme constitue donc un véritable outil d'aide à la décision.

## LES ORGANISMES DE FORMATION :

■ **CNFPT (pour la fonction publique) :** module composé de huit étapes appelé « Vers une gestion d'espaces publics zéro pesticides »

■ **Pour tous :** Conseils d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement, association Plante et Cité, les FREDON,...

Des conférences nationales ou des colloques sont régulièrement organisés dans toute la France et peuvent permettre à chacun d'échanger avec des élus, des associations, des techniciens,...

Toutes ces conférences seront à retrouver dans notre newsletter ou sur le site web U2B.



Fauche tardive à Rochefort  
© Cécile Rousse

## RETOURS D'EXPÉRIENCES

### La sensibilisation des agents des espaces verts de Rochefort

Depuis 2004, la Direction du service des espaces verts de la ville de Rochefort (17) a initié une démarche de réduction de son utilisation de produits phytosanitaires chimiques.

Cette démarche a été imposée aux jardiniers qui se sont montrés réticents. La méthode était mal comprise, notamment par la crainte d'une ville « sale », la peur du regard des citoyens qui pourraient mal juger le travail des agents ou encore le sentiment d'un retour en arrière,...

Après cinq années d'argumentation, les agents ont fini par reconnaître les bénéfices de la démarche zéro phyto en relevant par exemple les impacts positifs sur leur santé ainsi que sur l'environnement. Désormais, ce sont eux qui transmettent ce message aux citoyens.

Depuis 2014, la ville a mis en place un vrai programme de communication et a adhéré à la charte Terre Saine. Grâce à ces actions, les agents se sentent ainsi soutenus, valorisés mais également beaucoup plus crédibles face aux remarques et questions des habitants.

Lors d'un bilan mené avec les agents en 2015, tous ont compris que l'herbe en ville n'est pas « sale », que la ville est moins minérale, les discours se sont révélés très positifs.

Les actions de sensibilisation menées auprès des agents durant ces dix années écoulées leur ont donc permis de bien comprendre l'évolution de leur métier, de mieux appréhender ce virage écologique. Ce sont désormais des jardiniers se sentant valorisés qui conseillent les habitants, présentent les nouveaux modes d'entretien, cherchent des solutions pour améliorer la biodiversité ou encore qui apportent de la connaissance sur l'environnement !

Source : D'après le témoignage d'Eric Bourdajaud, Chef du service Espaces Verts à la ville de Rochefort.

### Ressources et contacts

- <http://www.lagazettedescommunes.com/dossiers/zero-phyto>
- <http://www.cnfpt.fr/content/phytosanitaire-certification-formations?gl=NjliOGJkMzI>
- [http://www.mnt.fr/wp-content/uploads/2013/01/Cahier\\_n6\\_OST\\_Jardinier\\_un\\_metier\\_en\\_mutation\\_Novembre\\_2012.pdf](http://www.mnt.fr/wp-content/uploads/2013/01/Cahier_n6_OST_Jardinier_un_metier_en_mutation_Novembre_2012.pdf)

